OBJECTIF
jeunes

INFORMATION JEUNESSE

Objectif jobs d'été 2013

pôle emploi

CIJA
Le souffle jeune

FRAISES OU MAÏS ?

Cueillir des fraises en Scandinavie ou vendre des pizzas à Capbreton, castrer le maïs ou initier à l'équitation… autant d'activités, autant de petits boulots proposés aux jeunes afin de les aider dans leurs aspirations estivales.

Les jobs d'été sont désormais des référents importants dans le cursus qu'un jeune peut faire valoir lorsqu'il recherche un emploi pérenne. Jalonner sa vie d'ancrages professionnels, d'expériences valorisantes, de contacts avec le monde du travail sera assurément un plus.

Pôle Emploi, le CIJA et la DRJSCS l'ont compris et développent ensemble un véritable dispositif, les « journées jobs d'été », relayé par les agences locales et le réseau aquitain de l'Information Jeunesse.

Là où il y a soutien du jeune, accompagnement vers l'emploi, décryptage des dispositifs, insertion dans le tissu socio-économique, ces partenaires seront toujours actifs afin de soutenir une légitime aspiration au travail.

Ensemble, nous offrons une véritable chance pour faire connaître un vivier de jobs en France et en Europe, rencontrer des employeurs, ou effectuer des simulations d'entretien d'embauche. A chacun de la faire fructifier.

Pascal JARTY
Directeur du CIJA

Benoît MEYER
Directeur Territorial Gironde
Pôle Emploi

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION AQUITAINE

Gironde
CONSEIL GENERAL

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX
LA CUB

BORDEAUX

REGION AQUITAINE

JOB D'ÉTÉ 2013

JOBS... VOS DROITS

A quel âge peut-on travailler ? 2
Contrat de travail : mode d'emploi. 2
Etudiants étrangers et jobs d'été 6

S'ORGANISER

1ère étape : faire le point 7
2ème étape : organiser sa recherche 7
3ème étape : CV et lettre de motivation 9
4ème étape : l'entretien. 10

DES SECTEURS QUI RECRUTENT

Agriculture 11
Animation 11
Commerce 11
Hôtellerie – Restauration 12
Nettoyage industriel 12
Gardes d'enfants 12
Tourisme 12

RECHERCHER UN JOB D'ETÉ EN EUROPE

..... 13

CARNET D'ADRESSES

. Internet 28
. Réseau Information Jeunesse 28
. Pôle Emploi. 30
. Maison des Saisonniers 30
. CROUS 30
. Inspections du Travail 30
. Conseils de Prud'hommes. 31
. Directions Jeunesse et Sports 31
. Secteur Agricole 32

Illustration : ©agence abccom

Pour chaque (*), se reporter au carnet d'adresses

JOBS... VOS DROITS

Conditions d'âge, contrats de travail, salaire… tout ce qu'il faut savoir avant d'entamer vos recherches !

A QUEL ÂGE PEUT-ON TRAVAILLER ?

A partir de 16 ans, voire même à partir de 14 ans, sous certaines conditions (voir ci-dessous)

Mais attention ! Un jeune entre 16 et 18 ans ne peut pas :

- Travailler entre 22h et 6h du matin.
- Effectuer des heures supplémentaires.
- Travailler dans des débits de boissons et étalages extérieurs des commerces
- Exercer une activité dangereuse et pénible (travail sur machines, port de charges…)

Dérogation pour les 14-16 ans

Entre 14 et 16 ans, un jeune peut travailler seulement la moitié des vacances scolaires et à condition que celles-ci durent au moins 14 jours.
Par exemple, il ne peut travailler qu'un mois pendant les vacances d'été.
De plus, il lui est interdit de travailler entre 20 h et 6 h du matin et il ne doit accomplir que des travaux légers.
L'employeur doit demander une autorisation d'embauche à l'inspection du travail (*) 15 jours avant le recrutement.
Les parents (ou tuteurs légaux) doivent donner leur autorisation écrite.

Si en théorie, il est possible de travailler dès 14 ans, dans la pratique, les employeurs demandent le plus souvent d'avoir 18 ans.

Sans vous décourager, explorez les pistes porteuses :
Les emplois à domicile non dangereux : garde d'enfants ou d'animaux, travaux d'entretien (jardin, maison…)

CONTRAT DE TRAVAIL : MODE D'EMPLOI

LES CONTRATS QUI PEUVENT VOUS ÊTRE PROPOSÉS :

Le contrat de travail à durée déterminée (CDD)
Contrat de travail conclu pour une période limitée. La durée maximale ne peut pas excéder 18 mois, renouvellement compris.

Le contrat saisonnier
Certains secteurs (tourisme, agriculture…) proposent des contrats de travail saisonnier. Ce contrat n'impose pas de date précise d'échéance. Néanmoins, il doit être précisé qu'il est conclu pour la durée de la saison et mentionner une durée minimale d'emploi (librement fixée entre l'employeur et le salarié).

Le contrat de travail temporaire
Ce contrat est utilisé dans le cadre de l'interim. Il est juridiquement similaire au CDD. Le salarié effectue des missions en entreprise, mais il est rémunéré par l'entreprise de travail temporaire.

Le contrat vendanges
Contrat proposé pour tous travaux concernant la préparation et la réalisation des vendanges. Ce contrat a une durée maximale d'un mois. Un même salarié peut conclure avec le même employeur ou des employeurs différents plusieurs contrats vendanges successifs sans que le cumul des contrats n'excède au total deux mois au cours de l'année civile.

CONTENU DU CONTRAT

- Nom et adresse du salarié.
- Nom et coordonnées de l'entreprise.
- Désignation du poste occupé et tâches à effectuer.
- Dates de début et de fin du contrat.
- Raison pour laquelle il est conclu.
- Convention collective de référence.
- Rémunération, primes incluses.
- Lieu et horaires de travail.
- Durée de la période d'essai.
- Coordonnées de la caisse de retraite complémentaire et de l'organisme de prévoyance.
- Clause de renouvellement éventuel.

SMIC au 1er Janvier 2013
Taux horaire brut: 9,43€
Salaire mensuel brut : 1430,22€

La durée légale du travail est de 35h

SALAIRE

La majorité des jobs saisonniers est rémunérée au SMIC.
L'employeur est en droit de verser :
. 80% du SMIC si vous avez moins de 17 ans.
. 90% du SMIC si vous avez entre 17 et 18 ans.

FIN DE CONTRAT

A la fin de votre contrat, l'employeur doit vous remettre un **certificat de travail** et vous verser vos **indemnités de congés payés** (égales à 1/10 de la rémunération brute).
En revanche, l'indemnité de fin de contrat, aussi appelée **prime de précarité**

(égale à 10% de la rémunération brute) n'est pas versé dans les cas suivants :
- Contrat de travail saisonnier ou contrat vendanges.
- CDD conclu avec un jeune pendant ses vacances scolaires ou universitaires (« job d'été ») ;
- CDD rompu avant son terme par un salarié qui justifie d'une embauche en CDI

BON A SAVOIR

Quel que soit le contrat, il doit être **signé par les deux parties** et une **fiche de paie** doit vous être remise chaque fin de mois. C'est le seul moyen de faire valoir vos droits.

L'employeur doit toujours vous déclarer. **Le travail « au noir » est interdit**. Il en va de votre sécurité (risque d'accident du travail) et de l'application de vos droits.

La période d'essai est toujours rémunérée. Par contre, vous même ou l'employeur pouvez décider de rompre le contrat pendant cette période pour diverses raisons.

En cas de maladie, vous devez en informer votre employeur et lui adresser un certificat médical sous 48 heures.

Les emplois à domicile peuvent être rémunérés par un CESU. Celui-ci facilite les formalités administratives pour l'employeur et garantit d'être payé au minimum au SMIC.
Plus d'info: *www.servicesalapersonne.gouv.fr* ou *www.cesu.urssaf.fr*

Rupture d'un CDD : attention !
Prendre l'initiative de rompre un CDD à la légère, que ce soit de la part du salarié ou de l'employeur, peut entraîner une condamnation avec dommages et intérêts.

Impôts
Les jeunes de moins de 26 ans (au 1er janvier de l'année d'imposition) sont exonérés d'impôts sur les salaires perçus pendant leurs études secondaires ou supérieures ou pendant les congés scolaires ou universitaires dans la limite de 3 mois de Smic pour une année.

En cas de litige
Commencez par demander des explications à votre employeur ou auprès du service du personnel de l'entreprise pour laquelle vous avez travaillé. Un arrangement à l'amiable est préférable.
Si la discussion ne mène à rien, vous pouvez contacter l'Inspection du Travail (*) ou aller encore plus loin en vous adressant au Conseil des

SOCIETE GENERALE | Partenaire du réseau Tbc

Réservé aux - de 28 ans

+ de 5 mensualités OFFERTES sur votre Pass Jeune Tbc

soit 85€[1]

pour toute ouverture d'un compte bancaire et d'un livret d'épargne

& Services Bancaires[2] à 1€/an pendant 2 ans

DEVELOPPONS ENSEMBLE
L'ESPRIT D'EQUIPE SOCIETE GENERALE

Pour bénéficier de cette offre, présentez vous dans une des agences Société Générale de Gironde et Biscarrosse. Retrouvez l'agence la plus proche de chez vous sur le site Internet jeunes.societegenerale.fr - Informations sur infotbc.com ou au 05 57 57 88 88

Mentions légales : (1) Offre non cumulable, réservée aux 16-27 ans, non détenteurs d'un compte à vue et d'un livret jeunes ou d'un livret A à la Société Générale, valable dans toutes les agences de Gironde et Biscarrosse pour toute ouverture de compte jusqu'au 31/12/2013. La somme de 85€ sera versée sous réserve que le compte ait enregistré au moins 5 opérations de débit ou de crédit par mois pendant 6 mois et sera divisée en deux : 60€ sur le compte à vue et 25€ sur le livret d'épargne. Ouverture de compte sous réserve d'acceptation de votre dossier Société Générale par la banque. Le mineur doit être accompagné de son représentant légal.
(2) Services bancaires inclus dans Jazz. Offre réservée aux 16-27 ans. Remboursement annuel de Jazz sous réserve de présentation à votre conseiller de votre carte TBC. Tarifs Jazz en vigueur au 01/01/2013, hors offre privilège : avec une Carte Bleue nationale ou Carte V-Pay : 1,78€/mois pour les 16-17 ans et 3,55€/mois pour les 18-24 ans – avec une Carte bleue Visa ou Carte Mastercard : 1,88€/mois pour les 16-17 ans et 3,75€/mois pour les 18-24 ans – avec une Carte Visa Premier ou Carte Gold Mastercard : 7,40€/mois pour les 18-24 ans – avec une Carte Infinite : 28,50€/mois pour les 18-24 ans. Tarifs en vigueur au 01/01/2013 - Société Générale - SA au capital de 975 339 185 euros - 552 120 222 RCS Paris, Siège social 29 boulevard Haussmann Représentée par le Directeur d'Exploitation Commerciale de Bordeaux au 28 cours de l'Intendance 33 000 Bordeaux

Tram et Bus de la Cub

Prud'hommes(*). Cependant, il faut savoir que cette démarche est souvent très longue et parfois coûteuse. Elle n'est valable que si le motif invoqué est vraiment grave (exemple : non-paiement des salaires)

PLUS D'INFOS…

- Service public : 39.39 par téléphone (0,06€/minute en moyenne d'un poste fixe) ou *www.service-public.fr*
- *www.travail-emploi.gouv.fr* (fiches pratiques sur le droit du travail)
- Fédération nationale des particuliers employeurs : *www.fepem.fr* Tél : 0 825 07 64 64 (0,15€TTC/min)
- *www.legifrance.gouv.fr* (conventions collectives)

ETUDIANTS ETRANGERS ET JOBS D'ETE

Etudiants européens
Les étudiants européens peuvent exercer toute activité économique, salariée ou non, dans les mêmes conditions que les citoyens français. Ils n'ont pas besoin de détenir une autorisation de travail.

Etudiants non européens
Les ressortissants étrangers titulaires d'une carte de séjour temporaire portant la mention « Etudiant » peuvent exercer une activité professionnelle salariée en France sans avoir à demander une autorisation de travail. Cette activité doit être exercée à titre accessoire aux études, dans la limite d'une durée de travail de 964 heures/an (soit 60 % de la durée légale du travail). L'employeur est tenu de déclarer l'embauche auprès de la Préfecture 2 jours avant le début du contrat.

Exception : les étudiants algériens sont soumis à une autorisation provisoire de travail, dans la limite d'un travail à mi-temps, soit 50 % de la durée légale du travail.

En savoir plus : *www..service-public.fr*

Jobs d'été dans le réseau Information Jeunesse Aquitaine : toutes les dates en ligne sur *www.info-jeune.net*

L'info pour tous
www.info-jeune.net

S'ORGANISER

S'organiser est essentiel. Vous devez réfléchir à ce que vous souhaitez faire, préparer votre CV et votre lettre, et surtout, cibler votre recherche.

1ÈRE ÉTAPE : FAIRE LE POINT

Avant tout, se poser les bonnes questions sur :

• **Vos motivations** : besoin d'argent, acquérir une expérience professionnelle, des compétences…
• **Vos compétences et atouts** : maîtrise d'une langue étrangère, qualifications (BAFA, BAFD, brevet de surveillant de baignade…), compétences en informatique, expérience professionnelle, permis de conduire…
• **Type de job et cadre de travail :**
- un temps partiel ou un temps complet, tout l'été, un mois ?…
- en contact avec le public, dans un bureau, en plein air ?…
- en rapport avec ma formation
- près de chez moi, dans une autre région, à l'étranger ?
• **Vos contraintes** : disponibilité, mobilité géographique, problèmes médicaux…

A savoir : Vous avez accès aux offres du Pôle Emploi, même si vous n'êtes pas inscrit comme demandeur d'emploi. N'oubliez pas de présenter un CV, un justificatif de domicile et une carte d'identité

2ÈME ÉTAPE : ORGANISER SA RECHERCHE

- Commencez par vous servir de vos relations (famille, amis, contacts de stages en entreprises, anciens collègues, professeurs…). Informez-les de votre recherche de job.
- Faites des candidatures spontanées. Sélectionner les entreprises qui vous intéressent dans le secteur géographique que vous avez choisi. Adressez-leur votre candidature.
- Consultez les offres de jobs (internet, Pôle Emploi, Forums Jobs d'été, CROUS…). Se reporter au chapitre « Carnet d'adresses » pour tous ces contacts.
- Déplacez-vous, téléphonez, déposez des annonces chez les commerçants.

Mélanie D…
32 rue du Rond point
33000 BORDEAUX
Tél : 06.00.00.00.00
Mail : …@…

19 ans

Disponible et très motivée pour un emploi saisonnier, libre du 1er juillet au 31 août 2013

FORMATION

2012-2013	L1 Administration économique et sociale Université Montesquieu, Bordeaux IV
2012	Baccalauréat économique et social Lycée François Mauriac, Bordeaux

EXPÉRIENCES ET STAGES PROFESSIONNELS

Janv. 2013 **Inventoriste** – Hypermarché C…, Bordeaux (2 jours)
- Rayons Boissons et Epicerie

2009 Stage en entreprise (1 semaine)
Employée de libre service – Supermarché L…, Lormont
- Mise en rayon des produits alimentaires, étiquetage, vérification DCL

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Permis de conduire
Loisirs : la musique, accordéoniste, élève au Conservatoire de Région depuis 2009
Participation à un chantier de jeunes bénévoles en 2012 : nettoyage et entretien des berges de la Leyre

3ÈME ÉTAPE : CV ET LETTRE DE MOTIVATION

L'ABC DU CV

Le CV reflète votre parcours (formation, stages, jobs…). C'est la première image que vous donnez de vous. Généralement, votre expérience professionnelle est limitée, voire inexistante. Il est alors primordial de mettre en valeur vos expériences personnelles : engagements, bénévolats, stages en entreprises, séjours linguistiques, chantiers de jeunes bénévoles, séjour au pair…

La présentation du CV doit être impeccable. Il est toujours tapé, sur une seule page, clair et aéré. - Attention aux fautes d'orthographe !

Quelques conseils :

- N'écrivez pas curriculum vitae en titre, cela se devine !
- Laissez une place pour la photo, car elle peut vous être demandée.
- Ne signez pas votre CV, ne le datez pas.
- Adaptez le CV au poste proposé.
- Avant de mettre un renseignement sur le CV, demandez-vous s'il a un réel intérêt par rapport au poste recherché. Dans le doute, il vaut mieux s'abstenir.

La lettre de motivation

La lettre de candidature est aussi importante que le CV, elle est parfois déterminante.
Vous devez apporter des informations complémentaires au CV en précisant vos motivations et compétences pour le poste. Un seul objectif : donner envie à votre futur employeur d'en savoir plus en vous conviant à un entretien.

Généralement, la lettre se construit en trois points :

- Vous devez d'abord attirer l'attention du recruteur. Le plus simple est de lui parler de son activité ou de sa société et lui montrer que vous la connaissez déjà un peu.
- Vous devez ensuite parler de vous et préciser le poste que vous souhaitez occuper. Il ne faut surtout pas paraphraser le CV, mais développer un ou deux points en les mettant en valeur.
- La dernière partie de la lettre consiste à proposer un entretien. Elle se termine par une formule de politesse.

Quelques conseils :

- Toujours manuscrite, à l'encre bleue ou noire, sur une feuille blanche format A4 (21x29,7cm)
- Ecrire sur une seule page, ne jamais écrire au verso
- La lettre doit être courte, aérée, personnalisée
- Soyez précis et explicite
- Evitez les phrases trop longues
- Soignez votre écriture et corriger les fautes !

4ÈME ÉTAPE : L'ENTRETIEN

L'entretien est, pour vous comme pour le recruteur, un moyen d'obtenir des informations pour prendre la bonne décision.
Votre interlocuteur va vous présenter l'entreprise et le poste et vous interroger sur vos motivations et votre intérêt.
Répondez calmement aux questions et posez-en quelques-unes.
L'essentiel est de bien se connaître, d'être conscient de ses points forts pour les mettre en valeur et de ses faiblesses pour pouvoir répondre facilement au recruteur..

Quelques conseils :
- Soyez à l'heure au rendez-vous.
- Soignez votre apparence, votre tenue doit être adaptée au poste.
- Munissez-vous d'un bloc note, mais n'oubliez pas le stylo !
- Soyez calme et détendu, souriez !
- Répondez de façon claire et précise en détaillant vos réponses (éviter de dire simplement « oui » ou « non »).
- N'hésitez pas à poser des questions, intéressez-vous à l'entreprise.
- Pensez à demander quand et de quelle manière vous serez informé du résultat de votre entretien.

A éviter :
- S'asseoir avant d'y être invité.
- Mâcher un chewing-gum.
- Consulter sa montre durant l'entretien.
- Laisser son portable allumé, et pire : répondre pendant l'entretien.
- Ne pas regarder son interlocuteur.
- Se montrer hésitant : « euuuuuuh… », « peut-être », » je crois… ».
- Mentir ou bluffer.
- Dire que l'on est prêt à tout accepter
- Se plaindre ou s'apitoyer sur son sort («je n'ai pas eu de chance dans mes études», «je suis au chômage…»).

Jobs d'été dans le réseau Information Jeunesse Aquitaine : toutes les dates en ligne sur www.info-jeune.net

L'info pour tous
www.info-jeune.net

DES SECTEURS QUI RECRUTENT...

Quelques exemples de secteurs d'activité qui recrutent l'été :

AGRICULTURE

Les travaux agricoles offrent de nombreuses possibilités : ramassage de légumes, cueillettes de fruits, travail de la vigne…
Il n'y a pas de qualification requise, mais il faut avoir une bonne condition physique.
Attention : l'hébergement est rarement proposé.
Calendrier des travaux agricoles en région en ligne sur *www.anefa.org*

ANIMATION

L'animation est un des secteurs qui propose le plus de jobs d'été.
De nombreux centres de vacances recrutent des animateurs, directeurs de centres, surveillants de baignade…
Une qualification est nécessaire : BAFA, BAFD, PSC1, Brevet de surveillant de baignade, BNSSA…

A signaler : les centres de vacances recrutent aussi des cuisiniers, serveurs, agents d'entretien, lingères…

COMMERCE

De nombreux postes sont proposés dans la **grande distribution** : vendeur, caissier, manutentionnaire, employé de libre-service…

Les commerces traditionnels recrutent aussi, surtout ceux situés dans des zones d'activité touristique. Sachez repérer les annonces affichées sur les vitrines.

Les mutuelles étudiantes proposent des emplois de conseillers-vendeurs pour les mois de juillet, septembre et octobre. Adressez votre candidature à l'agence qui vous intéresse, coordonnées en ligne sur www.vittavi.fr et www.lmde.com.

Si vous souhaitez créer votre activité, une solution : le commerce ambulant.
L'activité d'un commerçant ou d'un artisan hors de la commune du domicile ou sur la voie publique est réglementée, même s'il s'agit d'une activité saisonnière.
Dans tous les cas, le professionnel doit être soit immatriculé au registre du

commerce et des sociétés (RCS) s'il est commerçant, soit immatriculé au registre des métiers (RM) s'il est artisan, soit déclaré en tant qu'auto-entrepreneur.
La carte de commerçant ou artisan ambulant est délivrée après une déclaration préalable auprès du centre des formalités des entreprises (CFR) :
- de la chambre de commerce et d'industrie pour les commerçants,
- de la chambre des métiers et de l'artisanat pour les artisans.
En cas d'activité sur le domaine public (halle, marché, dans la rue ou au bord d'une route…), plusieurs types d'autorisation existent. Elles sont délivrées par l'autorité compétente : mairie, préfecture…
Informations complémentaires sur *http://vosdroits.service-public.fr* ou *www.apce.com*

HÔTELLERIE / RESTAURATION

Ce secteur est celui que recrute le plus en été : commis de cuisine, serveur, plongeur, barman.
Une première expérience professionnelle est conseillée pour postuler.

A noter : dans ce secteur d'activité, la durée conventionnelle du travail est fixée à 39 h.

A signaler : les emplois sont dans des zones touristiques. Il faut donc être mobile et l'hébergement est rarement assuré par l'employeur.

NETTOYAGE INDUSTRIEL

Les entreprises embauchent de nombreux jeunes pour des remplacements l'été. Les horaires de travail d'un agent de propreté sont souvent contraignants : entre 6h et 9h et 17h et 22h. Un moyen de locomotion est indispensable et il faut être joignable et disponible à tout moment

GARDES D'ENFANTS

Pendant la saison estivale, des familles recherchent souvent des jeunes filles (dans 95% des cas) pour garder leurs enfants sur leur lieu de vacances. La personne recrutée est souvent nourrie, logée et perçoit une rémunération correspondant au SMIC.
Offres d'emploi en ligne sur *www.info-jeune.net* à partir des mois de mai/juin

TOURISME

Le tourisme offre des possibilités d'emplois en tant que réceptionniste, guide touristique, accompagnateur, hôte ou hôtesse d'accueil, animateurs dans les foires et festivals…
La maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères est un minimum obligatoire pour trouver un job dans ce secteur.

Jobs d'été dans le réseau Information Jeunesse Aquitaine
toutes les dates en ligne sur *www.info-jeune.net*

RECHERCHER UN JOB D'ÉTÉ EN EUROPE

PRÉPARER VOTRE DÉPART

Avant de partir faites-le point sur un certain nombre de questions :

- Sur vos expériences et qualifications (Diplômes / Expériences de travail) : à quel job pouvez-vous prétendre ? Pourquoi voulez-vous partir ? Dans quel pays ?
- Sur votre niveau de langue : il faut avoir un niveau minimum dans la langue du pays de travail. Suivant les jobs (contact avec un public…), un bon / très bon niveau pourra être exigé.
- Le BAFA sera utile pour les jobs d'animateurs ou de garde d'enfants (quoique pas toujours d'équivalent à l'étranger).
- Un plus : disposer d'un permis de conduire valable dans le pays d'accueil.
- Se munir de CV en nombre, de photos et des photocopies de vos diplômes.

Il est indispensable de s'y prendre à l'avance : au moins 3 mois, même s'il est toujours possible de partir « à l'aventure » : un certain nombre de formalités peuvent demander un délai.

QUELQUES CONSEILS

Renseignez-vous sur le marché de l'emploi, la législation du travail, les pratiques en matière de recrutement :
Si vous cherchez en majorité des jobs en juillet-août, les employeurs ont généralement des besoins en personnel dès avril-mai et pour 3 à 6 mois. Sachez que lorsqu'on parle d'emploi, de contrat de travail saisonnier ou temporaire sur les sites internet, cela peut correspondre à une durée pouvant aller jusqu'à 6 ou 8 mois.

Prenez en compte les pratiques du pays et du secteur d'activité :
- Dans les pays anglo-saxons, la législation du travail est beaucoup plus flexible qu'en France avec un préavis d'une semaine du côté employeur comme du côté salarié. En pratique, rien n'empêche de postuler sur des contrats plus longs que les 1 ou 2 mois recherchés et d'y mettre un terme : cela se fait du côté des employeurs et ces derniers n'ont pas de mal à trouver des remplaçants sur des emplois peu qualifiés.
- Sachez aussi qu'il y a des désistements… et des recrutements de dernière minute !
- Faites-vous un carnet d'adresses en repérant très tôt les employeurs qui recrutent en nombre. Si vos recherches n'ont pas abouti, envoyez des

candidatures spontanées un peu avant la période qui vous intéresse.

Ciblez vos recherches en fonction de votre expérience et de votre niveau de langue :

- S'ils sont faibles, ciblez les jobs peu qualifiés et demandant peu de contact avec le public. Quelques exemples : aide de cuisine, plonge, nettoyage, épluchage dans l'hôtellerie-restauration ; cueillette (de mai à novembre) dans l'agriculture ; usines de conditionnement de produits de la mer (pays du Nord), de fruits et légumes (pays du Sud) dans le secteur agro-alimentaire.

- Vous recherchez un job dans un domaine en particulier ?
Identifiez des mots-clés correspondant au secteur d'activité ou à des postes précis, dans la langue du pays visé ou en anglais (utilisé par plusieurs pays). Utilisez-les pour vos recherches sur les sites d'offres d'emploi tels que Eures. Exemples : kitchen porter (aide de cuisine), dish washer (plongeur), outdoor center, leisure (activités de plein air, de loisirs), chambermaid, housekeeper (pour les ménages), picking (cueillette)…
Vous pouvez également coupler vos recherches d'offres sur internet avec des candidatures spontanées en utilisant les annuaires d'entreprises.

Préparez votre argumentaire :

- Il faut que l'employeur sente votre motivation et que vous n'aurez pas de difficultés d'adaptation.
Montrez-lui que vous avez une connaissance de sa structure et de son activité mais également du pays, que vous vous êtes renseigné sur les formalités administratives, le marché du travail, le logement, le transport...
- Toutes les expériences sont à mettre en valeur, qu'elles soient bénévoles ou liées à des activités sportives ou culturelles. Ne négligez pas celles qui peuvent souligner votre autonomie, votre capacité d'adaptation à un autre environnement.
- La langue est un problème ? Préparez bien votre argumentaire et apprenez-le par cœur. Si possible, testez-le auprès de quelqu'un maîtrisant la langue.

LÉGISLATION : LES POINTS ESSENTIELS

Renseignez-vous sur la réglementation en matière d'emploi dans le pays visé : contrats de travail, couverture sociale, salaire minimum...
- Puis-je travailler ? Il faut être majeur
- Dans quelles conditions : quels sont les horaires de travail, la durée hebdomadaire, les congés annuels, y a-t-il un contrat écrit ?
- A quel salaire : y a-t-il un salaire minimum dans le pays ?

Plus d'infos :

Réseau Eures : *http://ec.europa.eu/eures/home.jsp?lang=fr* - Rubrique « Vivre et travailler ».

Protection sociale : vérifiez bien que votre employeur vous déclare comme salarié, cela vous assure la protection sociale du pays. Une fois embauché à l'étranger, vous cotiserez au régime local d'assurance maladie.

La carte européenne d'assurance maladie

N'oubliez pas de la demander avant votre départ.
Elle est gratuite et valable un an, atteste de vos droits à l'assurance maladie lors d'un séjour temporaire en Europe. En cas de soins médicalement nécessaires au cours de votre séjour, elle vous permet de bénéficier de la prise en charge sur place de vos frais médicaux, selon la législation sociale et les formalités en vigueur dans le pays de séjour. Pour l'obtenir, adressez-vous à votre caisse d'Assurance Maladie au moins 2 semaines avant votre départ.
Plus d'infos : *www.ameli.fr* - Rubrique « assuré » -> « Droits et démarches » -> « A l'étranger ».

Impôts : dans tous les pays européens (sauf la France), les impôts sont retenus à la source, il faut passer au service des impôts avant de quitter un pays (même si on ne doit rien).

Formalités : en Europe, pour un séjour de moins de 3 mois, une simple carte d'identité ou un passeport en cours de validité suffit pour les ressortissants de l'Union Européenne.

Permis de séjour : obligatoire au-delà de 3 mois, il s'obtient auprès des autorités locales (police ou mairie selon le pays).

Argent : prévoir un budget pour assurer ses débuts (logement, nourriture, transports).

Le CV Europass est un modèle unique de CV qui vise à faciliter l'emploi et la mobilité des citoyens à travers l'Europe.
Il permet de présenter les compétences et les qualifications de manière claire dans les différentes langues de l'Union. La notice explicative, également dans les différentes langues, vous fournit de précieux éléments pour remplir le contenu des rubriques.
Il peut être téléchargé et rempli en ligne grâce à des instructions détaillées (exemple, aide) sur : *www.europass.cedefop.europa.eu*

Attention aux arnaques !
Soyez vigilants : sur internet et dans des publicités vous trouverez des propositions de jobs très intéressantes mais payantes.
Un principe : n'envoyer jamais d'argent pour avoir un job.

PLUS PROCHE DE VOUS

www.pole-emploi-evenements.fr

Vous êtes à la recherche d'un emploi ? Vous vous lancez dans un projet de création d'entreprise ? Où que vous vous trouviez à travers la France, Pôle emploi est partenaire de nombreux évènements. Retrouvez nos experts présents pour vous conseiller et répondre à vos questions. Cliquez dès maintenant sur le prochain rendez-vous proche de chez vous sur pole-emploi-evenements.fr.

Vos services en ligne

www.pole-emploi.fr

Vous êtes **demandeur d'emploi**, en créant votre **espace personnel** sur www.pole-emploi.fr, vous pouvez :

- vous inscrire, vous réinscrire
- vous informer sur l'indemnisation et le versement de vos allocations
- actualiser votre situation
- consulter, vous abonner aux offres d'emploi,
- postuler à une offre et suivre vos candidatures,
- créer, télécharger, diffuser votre CV
- consulter les coordonnées de votre pôle emploi local

LES RÉSEAUX SPÉCIALISÉS

Eures : *http://ec.europa.eu/eures*
Le réseau EURES regroupe les services publics de l'emploi européens .
Le réseau des conseillers Eures fournit des informations sur le marché du travail, les formalités, les conditions de vie et de travail dans les autres pays de l'Union européenne.
Il aide à la recherche d'emploi pour les futurs expatriés et les entreprises.

Pôle emploi international : *www.pole-emploi-international.org*. Le Pôle emploi international propose des offres à l'étranger, des dossiers d'information par pays, des liens classés par zone géographique.

Pôle emploi international/Eures Bordeaux
10 quai de Paludate - Hall B - CS 21063 - 33076 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 56 33 38 87 – Fax. : 05 56 99 21 31
Mél : *eei.bordeaux@pole-emploi.fr*
Horaires d'ouverture : du lundi au mercredi de 8h30 à 16h30, jeudi de 8h30 à 12h30, vendredi de 8h30 à 15h30.
Conseillères Pôle Emploi International-EURES sur rendez-vous :
- Hugues Dequick : *hugues.dequick@pole-emploi.fr*
- Christine Dupont : *christine.dupont@pole-emploi.fr*
Tél. : 05 56 33 38 87

Pôle emploi international/Eures Biarritz
15 allée de la Forêt – 64200 Biarritz
Tél. : 05 59 46 33 23 - Fax. : 05 59 59 44 99
Mél. : *peei.bayonne@pole-emploi.fr*
Conseillère : Claudia Bernardo (accueil sur RDV)

Portail européen de la jeunesse : *http://europa.eu/youth* - Rubrique « Emploi » -> « Jobs d'été ». Sites européens et par pays.

PISTES POUR TROUVER UN JOB DANS UN SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des jobs saisonniers est liée aux secteurs du tourisme (de l'animation à l'hôtellerie restauration) ou de l'agriculture.
Exemples de jobs à l'étranger : accompagnateur de groupes lors de voyages organisés, animateur sur des chantiers internationaux de jeunes bénévoles, séjour au pair, cueillette de fruits, aide en cuisine…

SITES GÉNÉRALISTES :

- Club Téli : *www.teli.asso.fr* (FR) : offres de jobs dans différents pays, aux adhérents (40€/an)
- Stepstone : *www.stepstone.com* (FR) : offres d'emplois dans plusieurs pays

(Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Suède)
- *www.jobserve.com* (FR) : offres d'emploi dans différents pays
- *www.anyworkanywhere.com* (EN) : recherche d'emploi par secteur d'activités et par pays.

SITES D'ENTREPRISES

- *www.europages.fr* : annuaire d'entreprises en Europe
- *www.kompass.com* : annuaire d'entreprises dans le monde (possibilité de rechercher quelques adresses gratuitement)
- *www.cyber-emploi.net*

HÔTELLERIE - RESTAURATION

Secteur où les jobs sont les plus faciles à trouver, surtout sans expérience, par petites annonces ou porte à porte. Hôtels, restaurants, pubs.

- *www.lhotellerie-restauration.com* (FR+EN)
- *www.caterer.com* (EN) : Royaume-Uni
- *www.hoteljobswop.com* (EN) : Royaume-Uni
- *www.anyworkanywhere.com* (EN) : jobs saisonniers en Europe.
- *www.staff-kingdom.co.uk* (FR+EN) : agence de recrutement spécialisée en Hôtellerie-restauration. Gratuit sur inscription.

Consulter les sites des grandes chaînes hôtelières :
- Federal Hotel : *fr.federal-hotel.com* (FR+EN) : site de réservation en ligne d'hôtels.
- Accor : *https://jobs.accor.com* (FR) : recherche d'emploi par pays.
- Best western : *www.bestwestern.fr/recrutement* (FR+EN) : offres d'emplois en France.

Restauration rapide
Consulter les sites de Burger King, Quick, Mc Donald's

TOURISME ET ANIMATION

Dans les resorts, clubs de vacances, centres sportifs, parcs d'attractions, jobs d'accompagnateur (guide culturel, chargé de l'organisation d'un voyage), personnel d'accueil (hôtesse…) ou animateur (responsable du club pour enfants, professeur de sport…) chez un tour opérateur.
- *www.towd.com* : offices de tourisme dans le monde
- *www.unat.asso.fr* : union nationale des associations de tourisme et de plein air
- *www.seasonworkers.com* (EN)

Clubs de vacances et campings
- Club Méd : *www.clubmedjobs.com*
- UCPA : *http://recrutement.ucpa.com*
- Renouveau Vacances : *www.renouveau-recrute.fr* - Rubrique « offres d'emploi»
- Groupe Pierre et Vacances : *www.groupepvcp.com* - Rubrique « nous rejoindre »
- Groupe Ternélia : *www.ternelia.com* - Rubrique « ternélia recrute »
- WALIBI : *www.walibi.com* : implantation des parcs en Europe : choisir le pays et rubrique « offres d'emploi »
- Disneyland Paris : *disneylandparis-casting.com*
- Campings en Europe : *www.holidaybreakjobs.com*
- Vacances soleil : *www.vacansoleil.fr*
- Guide mondial des campings : *www.campingo.com*

Animateur de centres de vacances
De nombreuses associations proposent des centres de vacances pour enfants et adolescents à l'étranger. Ainsi, si vous êtes titulaire d'un BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et si vous avez plus de 18 ans, vous pouvez animer un centre de vacances à l'étranger.
Pensez également à la formation proposée par l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) qui permet d'obtenir une double certification BAFA-JULEICA.
En savoir plus : *www.ofaj.org* - Rubrique « Participer » puis « Se former ».

Pour connaître la liste des associations organisatrices de centres de vacances, consulter la brochure du CIJA « Vacances été » en ligne sur le site : *www.info-jeune.net* - Rubrique « Nos publications ».

Accompagnateur de voyages linguistiques
Les agences et associations qui organisent des séjours linguistiques à l'étranger peuvent rechercher des accompagnateurs pour assurer la responsabilité du groupe qu'ils convoient et l'organisation sur place du séjour. Il est nécessaire d'avoir de l'expérience dans l'animation et un bon niveau de langue (étudiants en langue, par ex.).

Pour connaître les adresses consulter la brochure du CIJA « Vacances été » en ligne sur le site : *www.info-jeune.net* - Rubrique « Nos publications ».

Unions et fédérations de séjours linguistiques
- UNOSEL (Union Nationale des Organisateurs de Séjours Éducatifs, Linguistiques et des Écoles de langue) : *www.unosel.org*
- ONGSSL (Office National de Garantie des Séjours et Stages Linguistiques): *www.loffice.org*

Commission européenne

L'Europe
en accès direct

Une question sur l'Europe ?
Europe Direct vous donne l'information à la source

Agir avec l'Europe ?
Europe Direct vous accompagne dans votre projet

Faire entendre votre voix ?
Europe Direct vous écoute et répercute vos propositions

europe direct

Des services d'information gratuits, du lundi au vendredi

Europe Direct Aquitaine

Centre d'Information Jeunesse Aquitaine
125, cours Alsace-Lorraine - Bordeaux
Tél.: 05 56 56 00 49
europedirectaquitaine@cija.net
www.info-jeune.net

CIJA
Le souffle jeune

- FFOSC (Fédération Française des Organisateurs de Séjours Culturels, linguistiques et sportifs) : *www.ffosc.com*
- UNSE (Union Nationale des Séjours de longue durée) : *www.unse.org*

AU PAIR

Le placement au pair consiste pour une famille à accueillir pour 6 mois ou 1 an (3 mois pendant les vacances d'été) une jeune fille (ou un peu plus rarement un jeune homme) en contrepartie d'une aide ménagère et de la garde d'enfants. Les jeunes sont nourris, logés en chambre individuelle et reçoivent de l'argent de poche. Vous pouvez vous rapprocher d'une agence de placement à laquelle vous paierez des frais de dossier (150/180€ en moyenne pour l'Europe).

Pour connaître les adresses d'organismes de placement au pair, lire la fiche du CIJA : « Au pair à l'étranger » en ligne sur le site : *www.info-jeune.net* – Rubrique « Europe » puis « Les fiches ».

TRAVAUX AGRICOLES

Les jobs proposés sont principalement du ramassage de fruits et légumes, conducteurs de tracteurs, lads, etc, dans des exploitations agricoles au Royaume-Uni, au Danemark.
La durée des missions varie en fonction de l'employeur et de la fonction (6 semaines minimum). Les conditions de travail sont assez pénibles (8 à 10 heures par jour, 6 jours par semaine)
Se renseigner sur la prise en charge ou non de l'hébergement et de la nourriture
- *www.fruitfuljobs.com* (EN) : jobs dans les fermes au Royaume-Uni
- *www.seasonalwork.dk* (EN) : jobs agricoles au Danemark , postuler en ligne

Le « wwoofing » (Willing Workers On Organic Farms) : moyen de voyager en travaillant de 4 à 6 heures par jour dans des fermes biologiques en échange du gîte et du couvert.
Non rémunéré, il ne nécessite pas de visa de travail. Durée minimum : 3 mois de juin à septembre : *www.wwoof.org*

CHANTIERS DE BÉNÉVOLES

Les chantiers de jeunes bénévoles sont une façon peu onéreuse de séjourner à l'étranger : vous êtes nourri, logé et vous participez à une vie communautaire en échange d'un travail journalier (travaux agricoles, restauration de bâtiments, protection de l'environnement, …).
Une participation journalière peut être demandée pour certains chantiers, le voyage reste à la charge du bénévole.

Vous pouvez participer à un chantier en tant que bénévole mais également en tant qu'animateur.
COTRAVAUX (réseau d'acteurs du travail volontaire) : *www.cotravaux.org*

Lire la fiche du CIDJ «Les chantiers de jeunes bénévoles» (France et étranger).

SITES PAR PAYS

- **Allemagne**

- *www.arbeitsagentur.de* (DE) : Bundesagentur fur Arbeit - Agence fédérale du Travail (équivalent du Pôle emploi)
- *www.europaserviceba.de* (DE) : service européen de l'Agence fédérale pour l'emploi
- *www.emploi-allemagne.de* (DE+FR) : bourse franco-allemande de l'emploi
- *www.rausvonzuhaus.de* (DE) : offres d'emploi saisonnières
- *www.jobber.de* (D) : offres saisonnières
- *www.jobpilot.de* (D) : offres et demandes d'emploi
- *www.jobs.de* (D) : offres et demandes d'emploi
- *jobs.renego.de* : moteur de recherche des bourses d'emplois, liens vers les sites des entreprises
- *www.ansus.de* (D) : petites annonces : jobs de vacances, travail à temps partiel
- *www.dgb-jugend.de* (D) : organisation d'étudiants Informations et conseils sur les études, les jobs
- *www.crd-eures-lorraine.eu* (FR) : le site ressource du travail frontalier

- **Belgique**

- *www.leforem.be* : FOREM (service public de l'emploi région Wallone)
- *www.actiris.be* : service public pour l'emploi de la région Bruxelles
- *www.federgon.be* : liste des agences d'intérim dans la rubrique « membres »
- *www.jobs.colruyt.be* : site des produits alimentaires Colruyt (adresses des magasins et offres emplois)
- *www.horest.be* : listes des hôtels et restaurants belges
- *www.stepstone.be*: jobs étudiants
- *www.jobstoday.be* : recherche d'offres d'emplois par régions et par secteur d'activité
- *www.reference.be* : offres d'emploi et informations sur les entreprises

- **Danemark**

- *www.seasonalwork.dk* (EN+DK) : inscription en ligne

- **Espagne**

- *www.sepe.es* (ES) : service public de l'emploi
- *www.turijobs.com* (ES+EN) : tourisme et loisirs

- *www.turiempleo.com* (ES) : bourse d'emploi du tourisme et loisirs
- *www.animajobs.com* (ES+EN) : emplois dans le tourisme en Espagne
- *www.infojobs.net* (ES) : offres et liens vers entreprises
- *www.computrabajo.es* (ES) : portail (offres et entreprises)
- *http://fr.portaventura.com/travaillez-avec-nous* : parc d'attractions Port Aventura
- *www.trabajar.com* (ES) : offres d'emplois par villes et par secteur d'activité

• Irlande
- *www.fas.ie/en* : agence pour l'emploi irlandaise
- *www.hoteljobs.ie* : hôtellerie/restauration
- *www.thejob.ie* : offres d'emploi par ville et par secteur d'activité
- *www.approachpeople.com* : spécialiste de recrutement de français
- *www.jobcentreonline.com* : offres d'emploi en Irlande du Nord

• Italie
- *www.comune.torino.it/infogio/lavoro_estivo/index.htm* (IT) : jobs d'été pour jeunes
- *www.secondamano.it* (IT)
- *www.lastampa.it/lavoro* (IT)
- *www.lavoroturismo.it/candidato* (IT) : secteur tourisme

• Norvège
- *www.norvege.no* (FR) : ambassade de Norvège. Fiche d'informations avec liens utiles
- *www.nav.no/English* (EN) : service de l'emploi norvégien.

• Portugal
- *www.iefp.pt* : service portugais de l'emploi
- *www.expressoemprego.pt* : portail d'offres d'emploi et adresses d'entreprises. Conseils pour la rédaction de CV
- *www.emprego.universia.pt* : site dédié aux étudiants : offres d'emploi, rédaction du CV. Liens vers d'autres sites d'emploi

• Suède
- *www.sommarjobb.se* (SE) : jobs saisonniers dans plusieurs pays à partir du site emploi officiel suédois

• Royaume-Uni
L'hôtellerie - restauration est le secteur d'activité où vous trouverez le plus grand nombre d'offres de jobs, c'est un secteur qui embauche beaucoup de personnel français, particulièrement en cuisine.

Les Jobcentres Plus : *www.gov.uk/contact-jobcentre-plus* : site des services publics pour l'emploi : offres d'emploi, informations et conseils sur les CV et entretiens d'embauche.

Hôtellerie/restauration
- *www.hoteljobswop.com*
- *www.hotel-jobs.co.uk*
- *www.hcareers.co.uk*
- *www.caterer.com*
- *www.hotrecruit.com*

Autres secteurs
- *www.totaljobs.com* : recherche de jobs par secteurs ou par pays.
- *www.jobsearch.co.uk*
- *www.jobseekers.co.uk*

Quelques tuyaux :
- *www.agencycentral.co.uk* : agences de recrutement
- *www.yell.com* : annuaire de toutes les entreprises et sociétés britanniques (pages jaunes britanniques).
- *www.prospects.ac.uk* : présentation des secteurs porteurs, des entreprises qui recrutent, glossaire des métiers qualifiés, forums de recrutements…

À savoir !
Travailler dans un pub peut être difficile pour débuter (rapidité nécessaire et bonne compréhension orale car bruyant).
En cuisine : pas forcément idéal pour approfondir la langue, personnel souvent étranger.
Supermarchés : le magasinage, la mise en rayon sont des pistes, notamment lorsqu'on ne parle pas très bien anglais (de même, privilégier les postes de portier ou bagagiste dans les hôtels). Certaines chaînes peuvent employer régulièrement des étrangers (Topshop, Primark…).

À Londres : opportunités de petits jobs mais concurrence des autres nationalités. De plus, le coût de la vie est très élevé : logement et transports.

Attention aux arnaques !
Londonjob : lire les nombreux commentaires sur Google en tapant « London jobs arnaques ».
À signaler que cette association peut apparaître sous d'autres noms.

Dans tous les cas, évitez d'envoyer de l'argent pour avoir un job.

Élargissez vos recherches sur les autres régions britanniques : coût de la vie moins cher.

AUTRES PISTES

L'entourage, c'est parfois la filière en or…
De nombreux employeurs préfèrent engager des jeunes qu'ils connaissent directement ou indirectement. N'hésitez donc pas à interroger votre entourage (voisins, amis, parents) et à leur parler de votre recherche de job. Vous pouvez également vous rapprocher d'un centre Information Jeunesse.

Les médias (presse, radio, TV…)
Les journaux publient régulièrement des offres d'emploi. Soyez cependant prudent face aux offres « bidons » : elles promettent un job facile, un bon salaire à condition de payer des frais de dossier ou de prendre un statut d'indépendant, voire même de travailler de façon illégale.
Certaines radios diffusent des offres de jobs en période de vacances d'été.

Tentez votre chance sur place
Cette méthode (moins planifiée!) permet de mener une recherche qui correspond mieux à la réalité locale des offres (restaurants, hôtels, chaînes de grande distribution, etc.). Elle n'offre bien sûr pas de garantie, mais beaucoup d'employeurs recrutent souvent « sur place », principalement sur des offres d'emploi de courte durée.
Plusieurs pistes une fois sur place : les journaux de petites annonces, les agences de recrutement ou encore le porte-à-porte…

Bons plans
Avant de partir, pensez à vous procurer :
- La carte ISIC (carte internationale d'étudiant) pour bénéficier de réductions : *www.isic.fr*
- La carte d'auberge de jeunesse (FUAJ) : *www.fuaj.org*
- Forum international d'échanges de logements étudiants sur *www.casaswap.com* (EN)

EN SAVOIR PLUS

- Eurodesk : www.eurodesk.org/edesk/ Informations par pays
- Portail européen de la jeunesse : *http://europa.eu/youth*. Sites classés par pays et par thèmes
- **Infomobil** : *www.infomobil.org.* Informations pratiques dans 19 pays en Europe
- **Maison des Français de l'étranger** : *www.mfe.org.* Informations par pays
- **JcomJeune** : *www.jcomjeune.com* – Le site du CIDJ pour les jeunes. Informations sur les emplois et les stages dans d'autres pays.

Pour compléter votre info et préparer votre séjour…
Le réseau Information Jeunesse se tient à votre disposition !
Dans les Points ou Bureaux Information Jeunesse, vous trouverez des dossiers

d'information pour préparer votre projet à l'étranger, et des professionnels à votre écoute qui vous guideront dans vos recherches.

Documentation en consultation dans le réseau Information Jeunesse :
- « Au pair à l'étranger »
- « Chantiers de jeunes bénévoles en France et à l'étranger »
- « Séjours linguistiques à l'étranger »

Documentation en ligne sur *www.info-jeune.net* :
- « Destination Europe » - Rubrique « Europe » → « Guide de mobilité » : informations sur le logement, la protection sociale, la législation et autres renseignements pratiques.

Centre d'Information Europe Direct Aquitaine - CIJA
125 cours Alsace-Lorraine - 33000 BORDEAUX
Tél. : 05 56 56 00 49 – Fax. : 05 56 52 83 21
europedirectaquitaine@cija.net
www.info-jeune.net

NB : Le CIJA ne propose aucune offre d'emploi à l'étranger, seulement des informations pratiques sur les pays. Il oriente vers des lieux ressources.

Ce document a été réalisé à partir d'informations mutualisées par le réseau Eurodesk-France.

europe direct

eurodesk

CARNET D'ADRESSES

INTERNET

Offres d'emplois :
www.info-jeune.net (site du réseau information jeunesse Aquitain)
www.jcomjeune.com (CIDJ)
www.pole-emploi.fr (emplois saisonniers)
www.lhotellerie-restauration.fr
www.jobanim.com (animation)
www.planetanim.com (animation)

Annuaires d'entreprises (gratuit) :
www.pagespro.com
www.pagesjaunes.fr

Annuaire des organismes de service à la personne
www.servicesalapersonne.gouv.fr

Liste des organismes de formation agréés BAFA/BAFD:
www.aquitaine.drjscs.gouv.fr

RESEAU INFORMATION JEUNESSE

Le réseau Information Jeunesse aquitain organise de nombreuses manifestations autour des jobs d'été (offres de jobs, rencontres avec des entreprises, ateliers CV, lettre de candidature, entretien de recrutement…). Calendrier en ligne sur *www.info-jeune.net*
BIJ : Bureau Information Jeunesse
PIJ : Point Information Jeunesse
* : Point Cyb

DORDOGNE

BELVES : PIJ - 05 53 31 44 81
BERGERAC : BIJ - 05 53 58 11 77
CHAMPAGNAC DE BELAIR : PIJ* - 05 53 03 68 50
COULOUNIEIX CHAMIERS : PIJ * - 05 53 45 60 30
EYMET : PIJ - 05 53 22 98 16
LE BUISSON DE CADOUIN : PIJ - 05 53 23 86 08
MARSAC SUR L'ISLE : PIJ – 05 53 54 21 22
MONTIGNAC : PIJ - 05 53 51 79 90
NEUVIC SUR L'ISLE : PIJ - 05 53 80 54 10
NONTRON : PIJ - 05 53 60 82 87
PERIGUEUX : BIJ - 05 53 53 52 81
SARLAT : BIJ - 05 53 31 56 00
TERRASSON : BIJ - 05 53 50 82 44

GIRONDE

AMBARES : PIJ - 05 56 77 62 64
ANDERNOS : PIJ - 05 56 03 08 04
ARCACHON : PIJ* - 05 57 72 71 05
ARES : PIJ – 05 57 17 43 05
ARTIGUES PRES BORDEAUX : PIJ - 05 57 80 24 11
BASSENS : BIJ - 05 57 80 11 69
BEGLES : BIJ - 05 56 49 06 34
BIGANOS : PIJ - 05 57 70 68 63
BLANQUEFORT : BIJ* - 05 57 93 12 93
BLAYE : PIJ* - 05 57 42 95 45
BORDEAUX : CRIJ *– 05 56 56 00 56
BRUGES : BIJ - 05 56 16 17 96
CADILLAC : BIJ* - 05 57 98 02 98
CARBON BLANC : BIJ - 05 57 77 68 87
COUTRAS : PIJ* - 05 57 69 37 35
CREON : BIJ - 05 57 34 42 55
EYSINES : BIJ *- 05 56 28 92 17
FLOIRAC : PIJ - 05 56 86 99 28
GRADIGNAN : BIJ - 05 56 89 12 46
GUITRES : PIJ - 05 57 69 27 70
GUJAN MESTRAS : PIJ – 05 56 66 73 03

HOURTIN : PIJ - 05 56 09 93 08
IZON 33450 : PIJ – 05 57 74 76 26
LA BREDE : BIJ - 05 56 78 43 82
LACANAU : PIJ - 05 56 26 03 08
LANGON : PIJ* - 05 57 98 09 89
LANTON : PIJ – 05 56 03 86 24
LA TESTE DE BUCH : BIJ* - 05 57 52 28 91
LE BOUSCAT : BIJ* – 05 56 43 98 08
LEGE CAP-FERRET : PIJ - 05 57 17 07 80
LIBOURNE : BIJ - 05 57 74 06 52
LORMONT : BIJ - 05 57 77 60 20
MARCHEPRIME : PIJ - 05 57 71 50 80
MERIGNAC : BIJ - 05 57 00 02 40
MIOS : PIJ - 05 56 26 63 30
PESSAC : BIJ - 05 57 93 67 80
PODENSAC : PIJ - 05 56 27 02 59
SAINT ANDRE DE CUBZAC : PIJ - 05 57 94 83 32
SAINT AUBIN DU MEDOC : PIJ* - 05 56 95 93 31
SAINT CIERS SUR GIRONDE : PIJ* - 05 57 32 89 77
SAINTE FOY LA GRANDE : PIJ - 05 57 48 60 90
SAINT JEAN D'ILLAC : PIJ - 05 56 21 83 19
SAINT MEDARD EN JALLES : BIJ* - 05 56 05 10 01
SALLEBOEUF : PIJ - 05 56 21 20 69
SALLES : PIJ - 05 57 71 25 79
TALENCE : BIJ - 05 56 84 78 13
TRESSES : PIJ - 05 57 30 85 12
VILLENAVE D'ORNON : PIJ - 05 57 99 01 10

LANDES

BISCARROSSE : PIJ - 05 58 78 33 17
CAPBRETON : BIJ - 05 58 41 09 51
CASTETS : PIJ – 06 70 68 63 66
GRENADE SUR L'ADOUR : PIJ - 05 58 03 79 02
HINX : PIJ – 05 58 89 56 32
LABOUHEYRE : PIJ – 05 58 04 52 15
MIMIZAN : PIJ *- 05 58 09 45 07
MORCENX : PIJ - 05 58 04 19 50
PARENTIS EN BORN : PIJ - 05 58 78 52 14
TARNOS : PIJ* - 05 59 64 49 59
VILLENEUVE DE MARSAN PIJ - 05 58 45 35 26

LOT ET GARONNE

AGEN : BIJ - 05 53 67 69 78
AGEN : PIJ - 05 53 77 23 23
BON ENCONTRE : BIJ* - 05 53 77 74 60
DURAS : PIJ - 05 53 20 38 38
FOULAYRONNES : BIJ - 05 53 95 97 66
FUMEL : PIJ - 05 53 49 59 78
SAINTE LIVRADE SUR LOT : PIJ - 05 53 01 47 98
VILLENEUVE SUR LOT : BIJ* - 05 53 40 49 11

PYRENEES ATLANTIQUES

ANGLET : BIJ - 05 59 58 26 50
BAYONNE : BIJ* - 05 59 59 35 29
BIARRITZ : BIJ - 05 59 41 01 67
CIBOURE : PIJ - 05 59 47 64 98
HASPARREN PIJ - 05 59 29 58 33
HENDAYE : BIJ* - 05 59 20 41 41
MORLAAS : BIJ - 05 59 33 63 67
MOUGUERRE : PIJ – 05 59 31 51 82
MOURENX : PIJ - 05 59 71 54 87
OLORON SAINTE MARIE : PIJ - 05 59 39 84 40
ORTHEZ : BIJ - 05 59 69 21 13
PAU : BIJ* - 05 59 98 90 40
SAINT ETIENNE DE BAIGORRY : PIJ - 05 59 37 47 20
SAINT JEAN DE LUZ : BIJ*- 05 59 85 20 40
SAINT PALAIS : PIJ – 06 09 47 16 89
SAINT PEE SUR NIVELLE : PIJ* - 05 59 54 58 21
SERRES CASTET : PIJ - 05 59 33 11 66
TARDETS : PIJ – 05 59 28 67 62
URRUGNE : PIJ – 05 59 85 94 26
USTARITZ : PIJ - 05 59 70 52 60

L'info pour tous
www.info-jeune.net

POLE EMPLOI

Un numéro unique pour toutes les agences

39 49 (0,11€ l'appel)

du lundi au vendredi 8h30-16h15
sauf jeudi 8h30-12h30
Adresses des agences:
www.pole-emploi.fr

MAISON DES SAISONNIERS

LA TESTE DE BUCH 33260
Maison des saisonniers du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre
12 rue de la Humeyre
N° Indigo : 0 820 890 298
www.saisonniers-bassin-arcachon.com
- Lieu d'information généraliste pour les travailleurs saisonniers et les employeurs. Différentes prestations sont proposées : offres d'emploi, législation, logement…

BAYONNE 64100
Maison de l'Emploi de Bayonne et du Pays Basque
Espace Saisonniers
17 avenue Plantoun
Tél : 05 59 29 21 21
www.mde-paysbasque.com
- Informations sur les secteurs qui recrutent en saison sur le Pays Basque, la réglementation du travail, les possibilités d'hébergement.

CROUS

Le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires propose des jobs uniquement aux étudiants. Offres en ligne sur : *www.crous-bordeaux.fr*

BORDEAUX CEDEX 33080
18 rue du Hamel – C11616
Tél : 05 56 33 92 17

PAU 64000
7 rue Saint John Perse
Tél : 05 59 30 89 00

INSPECTIONS DU TRAVAIL

Les inspections du travail ont pour rôle de veiller au respect de la législation du travail.
www.aquitaine.direccte.gouv.fr /

PERIGUEUX CEDEX 24016
2 rue de Cité - 05 53 02 88 00

BORDEAUX CEDEX33075
118 cours du Maréchal Juin
Tél : 05 56 00 07 77

MONT DE MARSAN CEDEX 40012
4 allée de la Solidarité - BP 403
Tél : 05 58 46 65 43

AGEN CEDEX 47916
1050 bis avenue du Docteur Jean Bru - Tél : 05 53 68 40 40

BAYONNE 64100
Cité administrative – Rue Jules Labat - Tél : 05 59 46 00 75

PAU 64000
Cité administrative - boulevard Tourasse - Tél : 05 59 14 80 30

CONSEILS DE PRUD'HOMMES

Les conseils de prud'hommes sont chargés de régler les litiges individuels entre employeurs et salariés à l'occasion de tout contrat de travail.

BERGERAC 24100
Nouveau Palais de Justice - Place de

la République - 6 bis rue des Carmes - Tél : 05 53 57 68 25

PERIGUEUX 24000
2 bis cours Fénélon
Tél : 05 53 08 64 43

BORDEAUX CEDEX 33077
3 rue du Maréchal Joffre
Tél : 05 56 01 35 90

LIBOURNE CEDEX 33501
36 rue Victor Hugo - BP 145
Tél : 05 57 51 75 42

DAX CEDEX 40107
Villa Gischia – 55 avenue Victor Hugo - Tél : 05 58 74 29 74

MONT DE MARSAN 40000
8 rue du Maréchal Bosquet
Tél : 05 58 46 03 68

AGEN 47000
1050 bis avenue du Docteur Jean Bru - Tél : 05 53 68 49 00

MARMANDE 47200
1 place des Droits de l'Homme
Tél : 05 53 20 39 28

BAYONNE 64100
10 rue de la Ville en Bois
Tél : 05 59 59 32 21

PAU 64000
44 cours Camou
Tél : 05 59 62 50 90

DIRECTIONS JEUNESSE ET SPORTS

La Direction Départementale Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale informe sur le BAFA et BAFD, ainsi que sur les différents diplômes de l'animation socioculturelle.
www.aquitaine.drjscs.gouv.fr

DDCSPP DORDOGNE - Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
Cité administrative – Bât. H
24024 PERIGUEUX CEDEX
Tél : 05 53 03 65 00

DDCS GIRONDE – Direction départementale de La Cohésion sociale
Espace Rodesse
103 bis rue Belleville – CS 61693
33062 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05 57 01 91 00

DDCSPP LANDES - Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations
7 place Francis Planté - BP 371
40012 MONT DE MARSAN CEDEX
Tél : 05 58 05 76 30

DDCSPP LOT ET GARONNE - Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

DEVELOPPONS ENSEMBLE
L'ESPRIT D'EQUIPE SOCIETE GENERALE
partenaire du CIJA Le souffle jeune

935 avenue du docteur Jean Bru
47916 AGEN cedex 9
Tél : 05 53 98 66 66

DDCS PYRÉNÉES ATLANTIQUES - Direction départementale de la cohésion sociale
Cité administrative – 2 rue Pierre Bonnard - CS 57750 - 64016 PAU CEDEX 16 - Tél. : 05.59.14.51.79

DDCS 64 - Direction Départementale de la cohésion Sociale
Antenne JSVA de l'arrondissement de Bayonne
Sous-Préfecture de Bayonne
2 allées Marines 64100 BAYONNE
Tél : 05.40.17.28.40

SECTEUR AGRICOLE

ADEFA
Offre la possibilité de s'inscrire dans un fichier de demandeurs d'emploi. Ce fichier est ensuite communiqué aux entreprises agricoles qui en font la demande. *www.anefa.org*

PERIGUEUX CEDEX 09 - 24060
Boulevard des Saveurs – Cré@vallée Nord Coulounieix Chamiers
Tél : 05 53 35 88 52

MERIGNAC 33700
69 avenue Kennedy – Espace Kennedy
Tél : 05 56 52 84 09
www.adefagironde.org

MONT DE MARSAN 40000
55 avenue Cronstadt
Tél : 05 58 85 44 23

PAU CEDEX 64078
124 boulevard Tourasse
Tél : 05 59 30 80 59

Président : Jean-Charles LAMOULIATTE
Vice-présidents : Sylvie YON et Yohan DAVID
Directeur : Pascal JARTY

Document conçu et réalisé par le Centre Information Jeunesse Aquitaine
Documentation :
Sylvie CALLES, Christine CLAUZURE-LAVIGNE, Corinne ESQUIROL, Maryam MEDEVIELLE

125 cours Alsace Lorraine - 5 rue Duffour Dubergier 33000 BORDEAUX
Tél. : 05 56 56 00 56 – Fax : 05 56 52 83 21 - www.info-jeune.net

A partir du 10 avril 2013 : Jobs d'été en ligne sur www.pole-emploi.fr

Dépôt légal à parution

ORIENTATION POUR TOUS

Pôle information et orientation
sur les formations et les métiers

Préparez au mieux votre insertion professionnelle,

Choisissez un métier ou une formation,

Avec le SPO
(Service Public de l'Orientation)

21 territoires en Aquitaine

Accueil - Information - Conseil personnalisé
Pour tous publics, jeunes et adultes

CIJA Le souffle jeune · CIO · pôle emploi · Bordeaux jeunes · fongecif Aquitaine · cap emploi ressources handicaps

Le CIJA assure la coordination du réseau SPO-Bordeaux Centre

SOCIETE GENERALE | Partenaire du réseau Tbc

Réservé aux - de 28 ans

+ de 5 mensualités OFFERTES sur votre Pass Jeune Tbc soit 85€ (1)

pour toute ouverture d'un compte bancaire et d'un livret d'épargne

& Services Bancaires (2) à 1€/an pendant 2 ans

DEVELOPPONS ENSEMBLE
L'ESPRIT D'EQUIPE SOCIETE GENERALE

Pour bénéficier de cette offre, présentez vous dans une des agences Société Générale de Gironde et Biscarrosse. Retrouvez l'agence la plus proche de chez vous sur le site Internet jeunes.societegenerale.fr - Informations sur infotbc.com ou au 05 57 57 88 88

Mentions légales : (1) Offre non cumulable, réservée aux 16-27 ans, non détenteurs d'un compte à vue et d'un livret jeunes ou d'un livret A à la Société Générale, valable dans toutes les agences de Gironde et Biscarrosse pour toute ouverture de compte jusqu'au 31/12/2013. La somme de 85€ sera versée sous réserve que le compte ait enregistré au moins 5 opérations de débit ou de crédit par mois pendant 6 mois et sera divisée en deux : 60€ sur le compte à vue et 25€ sur le livret d'épargne. Ouverture de compte sous réserve d'acceptation de votre dossier Société Générale par la banque. Le mineur doit être accompagné de son représentant légal.
(2) Services bancaires inclus dans Jazz. Offre réservée aux 16-27 ans. Remboursement annuel de Jazz sous réserve de présentation à votre conseiller de votre carte TBC. Tarifs Jazz en vigueur au 01/01/2013, hors offre privilège : avec une Carte Bleue nationale ou Carte V-Pay : 1,78€/mois pour les 16-17 ans et 3,55€/mois pour les 18-24 ans – avec une Carte bleue Visa ou Carte Mastercard : 1,88€/mois pour les 16-17 ans et 3,75€/mois pour les 18-24 ans – avec une Carte Visa Premier ou Carte Gold Mastercard : 7,40€/mois pour les 18-24 ans – avec une Carte Infinite : 28,50€/mois pour les 18-24 ans. Tarifs en vigueur au 01/01/2013 - Société Générale - SA au capital de 975 339 185 euros - 552 120 222 RCS Paris, Siège social 29 boulevard Haussmann Représentée par le Directeur d'Exploitation Commerciale de Bordeaux au 28 cours de l'Intendance 33 000 Bordeaux

Tram et Bus de la Cub